

Débat d'orientation Budgétaire La Suze sur Sarthe 2021



La Commune aide les Suzerains en difficulté via le CCAS. Cela représente environ 16 560,97 € d'aides directes en 2020.

Les aides portent sur les domaines suivants:

- Les aides pour les factures eau, électricité, gaz
- Des aides à la scolarité
- Des aides aux voyages scolaires
- Les ateliers cuisine
- L'aide alimentaire

L'aide alimentaire gérée par le CCAS a apporté un soutien pour quinze familles en 2020 (10 familles en 2019). En raison de la crise sanitaire, le nombre de bénéficiaires risque d'augmenter.

La Commune a subventionné le CCAS à hauteur de 68 161€ en 2020. Le montant de la subvention va évoluer pour 2021 afin de permettre d'apporter au CCAS des moyens supplémentaires en prévision d'une évolution du montant des aides et pour avoir les crédits pour le projet « Argent de Poche ».

Malgré le transfert de compétence, la commune continue de contribuer pour les ALSH et la jeunesse via une diminution de son attribution de compensation (recette de la Cdc) d'un montant de 172 742 €.



Aide alimentaire

Dispositif « Argent de Poche »

Ce dispositif crée la possibilité pour des jeunes (14-17 ans) d'effectuer des petits chantiers de proximité (½ journée sur 5 jours) participant à l'amélioration de leur cadre de vie, à l'occasion des congés scolaires et de recevoir en contrepartie une indemnisation (15 € par jeune et par jour).

La Coulée Douce sera porteur du projet du CCAS. Les jeunes seront encadrés par un agent communal.

Première session pour les vacances d'avril 2021, 6 jeunes maximum.

Écoles-Rentrée Septembre 2020

Ecole des Châtaigniers
7 classes: 154 élèves
(Rentrée 2019: 165)

- Élémentaire: 112 élèves
- Maternelle: 42 élèves

Ecole de la Renardière
9 classes + 1 classe ULIS
211 élèves
(Rentrée 2019: 234)

- Élémentaire: 134 élèves
- Maternelle: 65 élèves

Ecole du Sacré Cœur
4 classes:
98 élèves
(Rentrée 2019: 93)

- Élémentaire: 63 élèves
- Maternelle: 35 élèves

Suite à l'élaboration de la nouvelle carte scolaire pour la rentrée de septembre 2021, l'Education Nationale prévoit la **fermeture d'une classe à l'école des Châtaigniers** pour la rentrée de septembre 2021 (les effectifs par classe seraient de 23 élèves après fermeture).

Nous attendons les résultats de la pré-étude du CAUE pour déterminer les priorités concernant la rénovation des écoles publiques. En amont des travaux, il est envisagé de réfléchir à la question de sectorisation des écoles par site, cette question sera étudiée en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés.

Les travaux de réhabilitation des écoles pourront être subventionnés par l'Etat et la Région, dans le cadre du soutien à la rénovation énergétique des bâtiments.



	BP 2020	Réalisations 2020	DOB 2021
Enfance Education	52 348 €	19 627 €	87 000 €
CMJ	5 254 €	1 868 €	4 000 €
Ecole Châtaigniers	9 210 €	8 560 €	10 000 €
Ecole Renardière	27 884 €	1 734 €	33 000 €
Enfance	2 000 €	1 868 €	16 000 €
Mobilier scolaire, moyens informatiques et jeux de cours	8 000 €	5 598 €	12 000 €
Restructuration des Ecoles			12 000 €
Total général	52 348 €	19 627 €	87 000 €

Site Périscolaire des Châtaigniers

- Enfants Ecole des Châtaigniers
- Matin: 38 enfants
- Soir: 48 enfants
- Enfants Ecole du Sacré Cœur
- Soir: 12 enfants

Site Périscolaire de la Renardière

- Enfants Ecole de la Renardière
- Matin: 38 enfants
- Soir: 44 enfants
- Enfants Ecole du Sacré Cœur:
- Soir: 5 enfants

Mercredis récréatifs

- Matin: 49 enfants
- Après-midi: 33 enfants

*Effectifs moyens

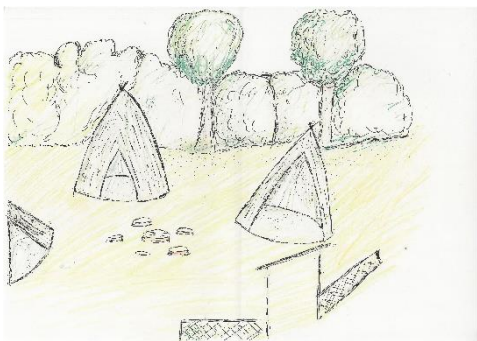


Election des jeunes du CMJ

Objectif de mise en place d'un portail famille opérationnel pour la rentrée de septembre 2021.

Conseil Municipal Jeunes:

Malgré le contexte sanitaire, élection des nouveaux membres du CMJ. Les jeunes élus étudient les projets des candidats pour proposer un projet commun. Un budget de 4 000€ leur est alloué.



Projet Tipi Parc des Provinces

	BP 2020	Réalisations 2020	DOB 2021
Enfance Education	52 348 €	19 627 €	87 000 €
CMJ	5 254 €	1 868 €	4 000 €
Enfance	2 000 €	1 868 €	16 000 €

DOB 2021: Restauration municipale

Site des Châtaigniers

- Enfants Ecole des Châtaigniers: 110 enfants

Site de la Renardière

- Enfants Ecole de la Renardière: 173 enfants
- Enfants Ecole Sacré Cœur: 56 enfants

Autres

- Foyer Logement : 68 personnes
- Portage à domicile : 45 personnes



Nouveau véhicule portage

Impact de la crise sanitaire sur l'ensemble de l'organisation du service restauration depuis le mois de mars:

- Impact sur l'organisation du service du temps du midi (1 agent par classe depuis le déconfinement)
- Impact sur les recettes (- 60 000€ de recettes sur les factures du restaurant scolaire; + 20 000€ sur les recettes du portage et du Foyer logement)

Après la résolution en 2020 du problème de surchauffe des moteurs de la Cuisine centrale (déplacement des moteurs du local technique sur le côté du Foyer logement), nécessité de poursuivre le renouvellement des équipements de la Cuisine centrale (en 2021: Cellule de refroidissement).

	BP 2020	Réalisations 2020	DOB 2021
Restauration Municipale	105 352 €	78 388 €	38 600 €
Acquisition Matériel rest. Scolaire	6 000 €	1 537 €	2 600 €
Cuisine Centrale	60 059 €	44 676 €	25 000 €
Restaurant scolaire Renardière	39 293 €	32 175 €	11 000 €
Total général	105 352 €	78 388 €	38 600 €

Bâtiments sportifs:

Des acquisitions permettant le renouvellement de petits équipements sont envisagées (aspirateur à eau et poussière, auto laveuse...).

Il est prévu au gymnase de terminer la réfection du système de chauffage (changement des dernières cassettes).

Une étude est menée pour revoir le système d'accès aux bâtiments sportifs. Une demande de subvention dans le cadre du plan de relance du département sera faite.

Stade:

Nécessité d'engager en fin d'année 2020, le renouvellement de la tondeuse.

Nous devons également sécuriser le système d'arrosage du stade.



Nouveau Praticable au Parc des Sports

Piscine:

Le transfert de la compétence Piscine est effectif depuis le 1^{er} janvier 2018. En 2018 et 2019, suite à l'établissement d'une convention de gestion, la Commune a continué à gérer la piscine pour le compte de la Communauté de communes (Cdc). Enregistrement des dernières écritures de régularisation de la piscine sur le budget 2020.

Via l'attribution de compensation, la commune contribue tous les ans au financement de la Piscine auprès de la Cdc pour les montants suivants:

292 000€ en fonctionnement

65 000€ en investissement.

	BP 2020	Réalisations 2020	DOB 2021
Sports et loisirs	171 210 €	129 731 €	169 687 €
Attribution Compensation Piscine	65 000 €	65 000 €	65 000 €
Gymnase	22 000 €	9 481 €	18 300 €
Halle aux sports	5 000 €		13 497 €
Parc des sports	35 857 €	28 250 €	12 911 €
Stade	12 354 €		55 979 €
Terrains de proximité: Terrain Bi Cross...	31 000 €	27 000 €	4 000 €
Total général	171 210 €	129 731 €	169 687 €



Communication :

Après des administrés via le site Internet, le Panneau électronique, les réseaux sociaux (Facebook) et les Bulletins municipaux

- 2 Bulletins de 32 pages par an
 - 2 La Suze Infos de 8 pages par an
- Distribution du bulletin par un prestataire Suzerain.

Le remplacement du panneau lumineux a été signé en fin d'année, il devrait être opérationnel en mars 2021. Ce panneau apportera un moyen de communication supplémentaire auprès de la population via une application « City Hall ».



Manifestations:

Renforcement des animations sur la Commune en partenariat avec les associations et selon les recommandations sanitaires qui seront en vigueur:

- Marchés nocturnes le 2 juillet et le 27 Août 2021 avec une animation par manifestation
- Fête du 13 juillet
- Concerts

Les associations Suzeraines participent toute l'année à l'animation de la commune (Son et Lumière, Amat'Cœurs, Carnaval, Bric à brac...).

La commune sera également point d'étape de la manifestation « La France en courant » le 30 juillet avec des animations l'après midi.

Le montant des subventions versées aux associations devrait s'élever à 143 000€ environ .

Objectif de création d'un Festival multiculturel, l'année 2021 servira à préparer ce projet d'envergure à destination de l'ensemble des Suzerains.

Le 23 Juillet 2021, la commune accueillera un spectacle dans le cadre de « La Belle Virée » en partenariat avec la Communauté de communes.

En 2021, la médiathèque « **Les Mots Passants** » va fêter ses 10 ans. C'est un lieu de rencontre, d'animations, d'expositions et de spectacles qui propose un programme riche en activités tout au long de l'année. Un temps important est également consacré pour l'accueil des classes de La Suze (suspendu actuellement). Face à l'augmentation des canicules, il est devenu nécessaire de climatiser l'espace public, cela permettra, également, de proposer un lieu frais pour l'ensemble de la population.

Les actions en lien avec la culture passent aussi par les subventions versées aux associations ainsi que la mise à disposition de locaux.



Animation Médiathèque



	BP 2020	Réalisations 2020	DOB 2021
Culture	8 500 €	5 301 €	89 000 €
Chapelles Notre Dame des Bois et Cimetière			0 €
Eglise			0 €
Médiathèque	8 500 €	5 301 €	29 000 €
Participation Espace Artistique Cdc			60 000 €
Total général	8 500 €	5 301 €	89 000 €

La création du parking derrière la Salle des fêtes

Les travaux ont été effectués en fin d'année 2020 et seront donc payés sur le budget 2021. Il est à noter qu'une subvention sur le produits des amendes de police a contribué au financement de ces travaux.

Programme Voirie 2021:

- Arrachage des arbres et amélioration des stationnements sur la rue des Prunus
 - Aménagement d'un accès sur le lotissement « Les hauts de la Princièrè »
 - Restes à payer de 2019: Travaux route de Malicorne
 - Modification du stationnement à l'extrémité de la Grande rue
 - Création d'une « Piste douce » sur la Route du Mans
 - Rénovation du rond-point rue du 11 Novembre
- + diverses réfections de trottoirs, réparation chaussée, purges de racines...



Parking Cour des Miracles

Des subventions au titre du produit des amendes de police seront demandées pour l'amélioration de la sécurité et de la circulation routière en agglomération.

Déploiement Fibre Optique:

Convention avec Sarthe Numérique pour une participation de la commune au déploiement de la fibre optique participation de 49 104€ versée sur l'exercice 2020.

Objectif Commercialisation en 2022

	BP 2020	Réalisations 2020	DOB 2021
Voirie et réseaux divers	57 812 €	19 509 €	132 702 €
Aménagement Centre Ville			2 500 €
Aménagement Route des Epinettes			10 000 €
Aménagement rue des Courtils / EP		4 620 €	0 €
Enfouissement			0 €
Signalisation	12 137 €	4 616 €	7 556 €
Travaux de voirie	45 675 €	10 272 €	112 646 €
Total général	57 812 €	19 509 €	132 702 €

Logements :

Deux lotissements sont en cours de réalisation :

- Sarthe Habitat : Le Lotissement « Les Hauts de la Princière » - Opération comprenant 10 logements sociaux et 74 terrains en accession à la propriété.
 - Etat d'avancement : Finalisation de la 3ème tranche et des 2 îlots sociaux.
- SOFIAL : Le Lotissement « Les Epinettes » Opération comprenant 19 logements sociaux et 107 lots en accession à la propriété.
 - Etat d'avancement : en cours de commercialisation.

La commune est propriétaire du foncier, la cession des terrains à Sofial devrait s'opérer en 2021.

Logements sociaux en construction avec Sarthe Habitat:

- 9 Logements sociaux Impasse des Rosiers
- 20 Logements sociaux Cité des Rosiers



Plan Local d'Urbanisme:

La révision du PLU est lancée depuis le début d'année 2019 en raison d'une actualisation nécessaire et une mise en compatibilité avec le SCOT. Le cabinet Audiccé, qui nous accompagne, prévoit un arrêt de projet pour avril 2021. Une enquête publique de 2 mois s'en suivra ainsi que d'éventuelles modifications. Si aucune observation des autorités compétentes n'est relevée, il est très probable que le nouveau PLU soit opérationnel avant la fin d'année 2021.

Politique de cessions pour 2021:

Parcelles pour deux cabinets de kinésithérapeutes

	BP 2020	Réalisations 2020	DOB 2021
Urbanisme	84 764 €	67 576 €	44 660 €
Eclairage public	2 500 €	1 947 €	13 000 €
Parc des provinces et réseaux			0 €
Participation Fibre Optique	49 104 €	49 104 €	
PLU	33 160 €	16 526 €	31 660 €
Total général	84 764 €	67 576 €	44 660 €

Aménagement de camping:

Installation de la borne wifi au camping initialement prévu en 2020 pour la saison estivale 2021.

Réflexion pour la rénovation des sanitaires du camping avec début des travaux en fin d'année 2021 afin d'être opérationnel pour la saison 2022. La commune peut prétendre à une subvention de l'Etat au titre de la DETR concernant la réhabilitation d'équipements à vocation touristique.

Aménagement du port

Après la réfection des toilettes (PMR), l'installation d'un barbecue et de tables, deux bains de soleil ont été installé au bord de la Sarthe.

Projet de repeindre le bâtiment sur l'esplanade.

Le projet de surf électrique (e foil) a vu le jour lors de l'été 2020, activité nautique qui plait et qui va se développer en 2021.

Création d'une terrasse amovible en bois de moins de 20 m2 pour accueillir les clients lors des activités nautiques et pour les faire patienter auprès du bar snack.

Il est également prévu l'installation d'un râtelier à vélos.

Une cale de mise à l'eau sera installée en 2022 au moment des écourées. Une subvention sera demandée auprès du département pour ce projet.



	BP 2020	Réalisations 2020	DOB 2021
Tourisme et Cadre de vie	43 530 €	36 398 €	68 597 €
Aménagement du port	16 530 €	16 383 €	0 €
Camping	2 500 €		17 500 €

Service Aménagement paysager :

Au travers de l'aménagement floral et paysager, nous mettons en place une gestion différenciée des espaces verts qui répond mieux à une approche environnementale.

Afin de faire face à l'augmentation de la surface des espaces verts des lotissements rétrocédés à la commune, certaines prestations d'entretien sont externalisées (tonte, taille et désherbage de la cité des Rosiers et Acacias...).

Le 1^{er} confinement a entraîné du retard dans la gestion des espaces verts de la commune, 2021 devrait permettre de reprendre le rythme d'entretien.

Report en 2023 du jury pour le label Villes et Villages Fleuris pour l'obtention d'une deuxième fleur.

En 2021, le fleurissement de la Commune se déclinera sur le thème du carnaval avec des « masques » colorés.

Différents projets sont à l'étude sur le mandat:

Projet de Voie Verte sur l'ancienne voie ferrée entre Le Mans et La Flèche en lien avec le département et la CDC Val de Sarthe à l'horizon 2022-2023

Projet d'aménagement du chemin de halage partant du Port vers Roëzé le long de la rivière

Projet d'aménagement du bois des Epinettes



	BP 2020	Réalisations 2020	DOB 2021
Tourisme et Cadre de vie	43 530 €	36 398 €	68 597 €
Aménagement du port	16 530 €	16 383 €	0 €
Aménagement floral et paysager	1 500 €	1 668 €	2 000 €
Bois des Epinettes	2 000 €		10 000 €
Camping	2 500 €		17 500 €
Illuminations	5 000 €	2 427 €	17 197 €
Matériel Espaces Verts	16 000 €	15 920 €	21 900 €
Matériel fleurissement			0 €
Total général	43 530 €	36 398 €	68 597 €

Vidéoprotection

La présence de deux policiers municipaux est un atout majeur pour la commune afin d'assurer une présence permanente sur le territoire. Cependant, au vu des incivilités et infractions constatées, la Commune souhaite équiper en priorité les espaces publics suivants d'un système de vidéoprotection :

- Le centre-ville
- La médiathèque
- Le city Park
- Le port
- La salle des fêtes
- Les Services Techniques

À ce titre deux périmètres sont envisagés (Centre-ville et Port). Ils représentent l'avantage de se dispenser d'une nouvelle demande de modification auprès de la préfecture pour déplacer les caméras ou pour en augmenter le nombre à l'intérieur de son périmètre.

La commune peut prétendre à une subvention de l'Etat au titre de la DETR s'agissant d'une première installation.

NOM DE L'ETABLISSEMENT (OU SITE) PLACE SOUS VIDEOPROTECTION



Articles L. 251-1 à L. 255-1 du code de la sécurité intérieure
et R. 251-1 à R. 253-4 du code de la sécurité intérieure

Pour l'exercice du droit d'accès aux images, s'adresser à :

*Nom et/ou fonction de la personne à contacter
+ un numéro de téléphone permettant de joindre cette personne*



Caméras piétons pour les policiers municipaux

L'acquisition de deux caméras-piétons est prévue pour sécuriser la pratique de nos deux policiers municipaux.

En effet, déclencher cet équipement se veut avoir un effet dissuasif sur la montée en agressivité de les/la personne(s) se trouvant face au(x) policier(s) en exercice.

La commune peut prétendre à une subvention de l'Etat au titre du FIPD.

	BP 2020	Réalisations 2020	Total 2021
Sécurité	1 000 €		79 000 €
Police municipale	1 000 €		79 000 €
Total général	1 000 €		79 000 €

Systeme d'information:

Face à la cyber attaque que la commune a subie, nous allons accélérer le déploiement sur Office 365 afin de sécuriser davantage nos outils de communication. Des prestations supplémentaires sont également prévues pour sécuriser notre site internet.

Projet Installation Dentistes:

La commune s'était engagé dans un projet d'envergure pour permettre l'installation de deux dentistes au sein de la Maison médicale. La commune participait financièrement par les travaux d'aménagement des locaux et les dentistes par l'acquisition des équipements. Ce projet reposait sur un partenariat entre les deux entités. La commune a accompagné les dentistes dans leur démarche, mais hélas ils nous ont annoncé suspendre leur projet d'installation en libéral sur la commune. Face à ce constat, nous sommes dans l'obligation d'abandonner le projet de travaux au 1^{er} étage de la Maison médicale.

Cimetières:

Création d'allée en falun sur le nouveau cimetière. Le nouveau columbarium a été engagé en fin d'année 2020, il devrait être installé au mois de Mars 2021.



	BP 2020	Réalisations 2020	Total 2021
Services généraux	178 940 €	77 488 €	176 073 €
Annexe Mairie	6 000 €	3 338 €	3 000 €
26 Rue des Courtils	28 964 €	3 464 €	0 €
Acquisitions foncières	2 000 €		5 000 €
Aménagement Anciens Ateliers municipaux	4 500 €	1 944 €	4 500 €
Ateliers municipaux	10 000 €	2 672 €	6 344 €
Cimetières	19 100 €		24 314 €
Divers autres bâtiments	22 651 €		20 000 €
Hôtel de ville	23 100 €	3 746 €	15 795 €
Logiciels	9 500 €		16 000 €
Maison médicale et logements	6 211 €	564 €	15 000 €
Matériels divers	40 400 €	55 231 €	45 048 €
Opération Non affectées	6 514 €	6 530 €	5 000 €
Projet Dentistes			6 500 €
Salle des fêtes			9 573 €
Total général	178 940 €	77 488 €	176 073 €

DOB 2021: Principaux projets « réalisés » en 2020

Culture	5 301 €
Médiathèque	5 301 €
Enfance Education	19 627 €
CMJ	1 868 €
Ecole Chataigniers	8 560 €
Ecole Renardière	1 734 €
Enfance	1 868 €
Mobilier scolaire, moyens informatiques et jeux de cours	5 598 €
Restructuration des Ecoles	
Restauration Municipale	78 388 €
Acquisition Matériel rest. Scolaire	1 537 €
Cuisine Centrale	44 676 €
Restaurant scolaire Renardière	32 175 €
Sécurité	
Police municipale	
Services généraux	77 488 €
Annexe Mairie	3 338 €
26 Rue des Courtils	3 464 €
Aménagement Anciens Ateliers municipaux	1 944 €
Ateliers municipaux	2 672 €
Hôtel de ville	3 746 €
Maison médicale et logements	564 €
Matériels divers	55 231 €
Opération Non affectées	6 530 €
Travaux de voirie	10 272 €

Sports et loisirs	129 731 €
Attribution Compensation Piscine	65 000 €
Gymnase	9 481 €
Parc des sports	28 250 €
Terrains de proximité: Terrain Bi Cross...	27 000 €
Tourisme et Cadre de vie	36 398 €
Aménagement du port	16 383 €
Aménagement floral et paysager	1 668 €
Illuminations	2 427 €
Matériel Espaces Verts	15 920 €
Matériel fleurissement	
Urbanisme	67 576 €
Eclairage public	1 947 €
Participation Fibre Optique	49 104 €
PLU	16 526 €
Voirie et réseaux divers	19 509 €
Aménagement rue des Courtils / EP	4 620 €
Signalisation	4 616 €
Travaux de voirie	10 272 €

Total des réalisations 2020

434 017€

DOB 2021: Investissements: Prévisions 2021 (restes à réaliser 2020+ nouveaux engagements 2021)

Culture	89 000 €
Médiathèque	29 000 €
Participation Espace Artistique Cdc	60 000 €
Enfance Education	87 000 €
CMJ	4 000 €
Ecole Chataigniers	10 000 €
Ecole Renardière	33 000 €
Enfance	16 000 €
Mobilier scolaire, moyens informatiques et jeux de cours	12 000 €
Restructuration des Ecoles	12 000 €
Restauration Municipale	38 600 €
Acquisition Matériel rest. Scolaire	2 600 €
Cuisine Centrale	25 000 €
Restaurant scolaire Renardière	11 000 €
Sécurité	79 000 €
Police municipale	79 000 €
Services généraux	176 073 €
Annexe Mairie	3 000 €
Acquisitions foncières	5 000 €
Aménagement Anciens Ateliers municipaux	4 500 €
Ateliers municipaux	6 344 €
Cimetières	24 314 €
Divers autres bâtiments	20 000 €
Hôtel de ville	15 795 €
Logiciels	16 000 €
Maison médicale et logements	15 000 €
Matériels divers	45 048 €
Opération Non affectées	5 000 €
Projet Dentistes	6 500 €
Salle des fêtes	9 573 €

Sports et loisirs	169 687 €
Attribution Compensation Piscine	65 000 €
Gymnase	18 300 €
Halle aux sports	13 497 €
Parc des sports	12 911 €
Stade	55 979 €
Terrains de proximité:Terrain Bi Cross...	4 000 €
Tourisme et Cadre de vie	68 597 €
Aménagement floral et paysager	2 000 €
Bois des Epinnettes	10 000 €
Camping	17 500 €
Illuminations	17 197 €
Matériel Espaces Verts	21 900 €
Urbanisme	44 660 €
Eclairage public	13 000 €
PLU	31 660 €
Voirie et réseaux divers	132 702 €
Aménagement Centre Ville	2 500 €
Aménagement Route des Epinnettes	10 000 €
Signalisation	7 556 €
Travaux de voirie	112 646 €

Total des Engagements sur 2021

885 319€

DOB 2021: Bilan des réalisations 2020

		Budget 2020	Estimation des réalisations 2020
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Subventions d'équipement versés (AC Piscine- Fibre Opti	114 200,00 €	134 196,00 €
	Dépenses d'équipements	59 329,89 €	28 759,10 €
		542 489,32 €	274 936,58 €
	Dépenses financières (Remboursement Emprunts)	501 100,00 €	501 251,20 €
	Opérations sous mandat (piscine)	30 000,00 €	22 896,54 €
	Dépenses imprévues	0,00 €	
	Sous-total des dépenses réelles	1 247 119,21 €	962 039,42 €
	Autres agencements et aménagements de terrains (travaux en régie)		
	Neutralisation des amortissements des subventions d'éq	65 000,00 €	65 000,00 €
	Amortissement des subventions	1 500,00 €	1 322,56 €
	Sous-total des dépenses d'ordre	66 500,00 €	66 322,56 €
	Déficit d'investissement reporté (Résultat année N-1)	404 290,91 €	404 290,91 €
Total des dépenses d'investissement	1 717 910,12 €	1 432 652,89 €	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Dotations, fonds divers et réserves:	569 910,12 €	576 527,62 €
	FCTVA	180 000,00 €	187 226,80 €
	Taxe d'aménagement	35 000,00 €	34 390,70 €
	Excédent capitalisé (Résultat fonctionnement N-1)	354 910,12 €	354 910,12 €
	Emprunts et dettes assimilées		470,00 €
	Produits de cessions	490 000,00 €	
	Subventions d'investissement	268 000,00 €	189 288,42 €
	Opération sous mandat (piscine)	30 000,00 €	22 896,54 €
	Sous-total des recettes réelles	1 357 910,12 €	789 182,58 €
	Dépenses d'ordre (Amortissement)	360 000,00 €	366 187,60 €
	Dépenses d'ordre (Cessions d'immobilisations)		1 723,00 €
	Virement de la section de fonctionnement		
Sous-total des recettes d'ordre	360 000,00 €	367 910,60 €	
Total des recettes d'investissement	1 717 910,12 €	1 157 093,18 €	

Estimation des réalisations 2020

Dépenses d'investissement

1 432 652,89 €

Recettes d'investissement

1 157 093,18 €

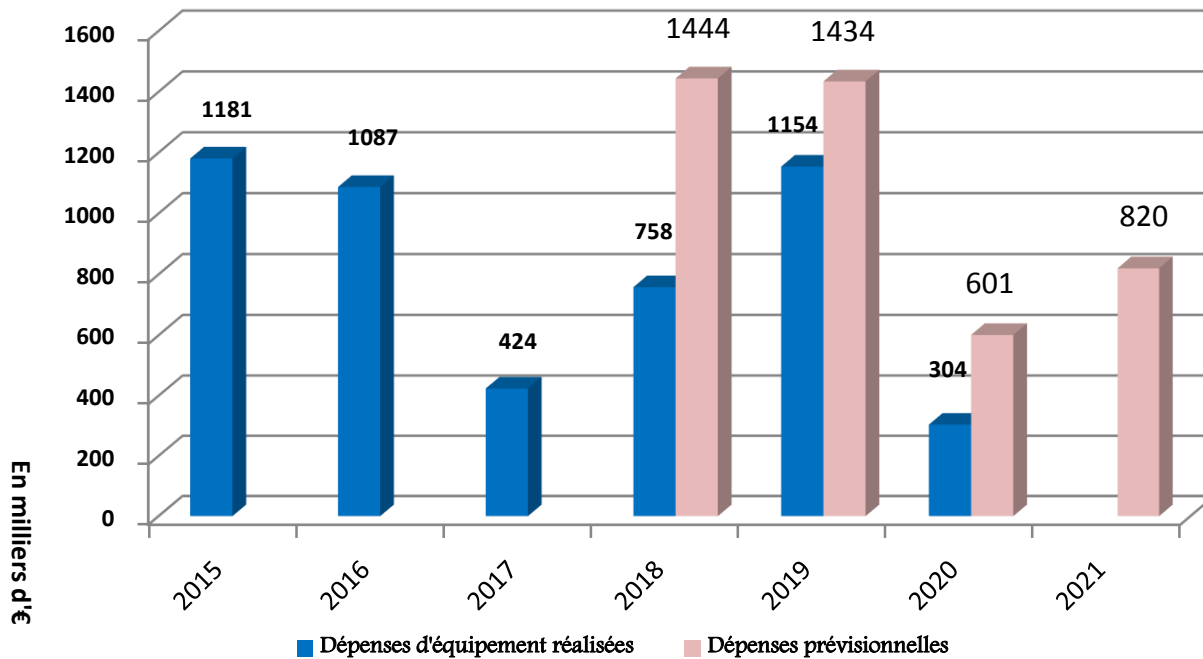
Résultat de l'exercice

- 275 559,7 €

Total des dépenses d'investissement sur 2021	885 319,00
Remboursement d'Emprunt	428 000,00
Déficit d'investissement reporté	275 559,71
Opération d'ordre	81 400,00
= Total des dépenses d'Investissement sur 2021	1 670 278,71

= Besoin de financement sur 2021	1 670 278,21
Excédent capitalisé : Résultat de fonctionnement 2020	482 672,16
Subventions	224 606,55
Amortissements	370 000,00
FCTVA (Fonds de compensation de la Tva)	50 000,00
Taxe d'Aménagement	35 000,00
Vente de terrains	490 000,00
Emprunt d'équilibre	00,00

Evolution des Dépenses d'équipement



Le taux de réalisation des investissements en 2020 est de 51%.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire. Le premier confinement a retardé la réalisation de certains investissements qui se sont reportés sur le budget 2021.

DOB 2021: Politique financière: Evolution de l'endettement

▪ Situation au 31 décembre 2020

Avec 4 528 habitants, l'endettement de la commune au 31 décembre 2020 s'élève à 3,535 millions d'€, soit 782€ par habitant.

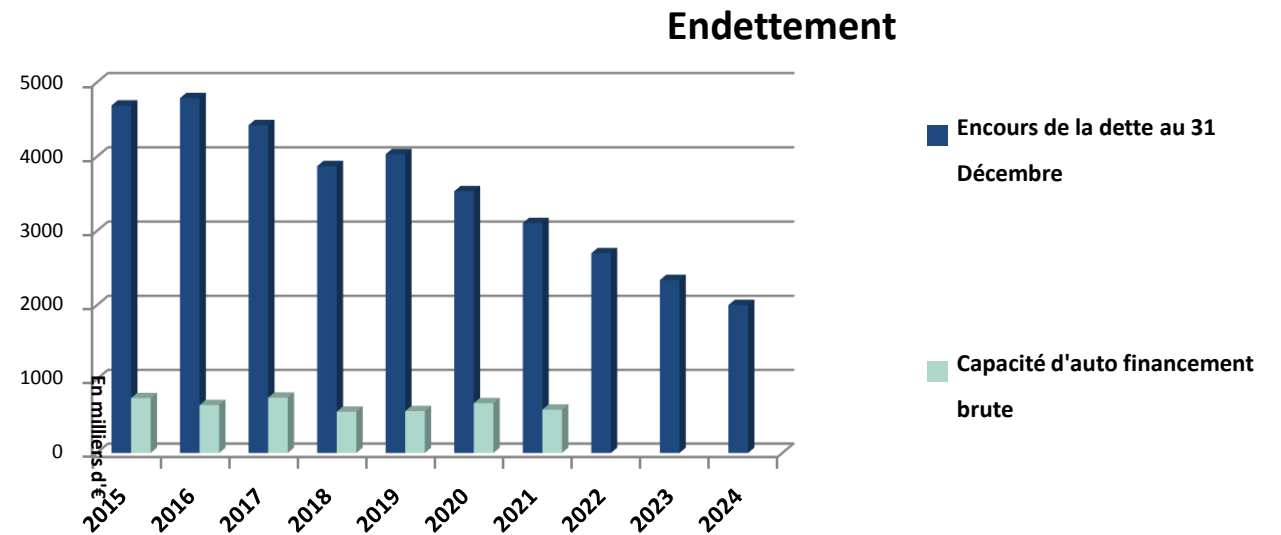
La capacité de désendettement est de 5,21 ans (*calculée selon ratio Loi de finances 2018: Dette/CAF*).

Encours de la dette au 31/12/2020			
	Quantité	Capital restant dû	%
Emprunts à taux fixes	12	3 410 089,89€	96%
Emprunts à taux variables	1	125 000,10 €	4%
Total	13	3 535 089,99€	100%

▪ Situation au 31 décembre 2021

Sans emprunt supplémentaire, l'endettement de la commune au 31 décembre s'élèvera à 3,107 millions d'€, soit 686 € par habitant.

La capacité de désendettement sera de 5,29ans.



La loi de finances 2020 est venue clore les travaux sur la réforme de la Taxe d’Habitation (TH) en indiquant les modalités de sa suppression. La perte du produit de la TH pour les communes sera compensée par le mécanisme suivant : **Compensation par un transfert de la part départementale de taxe Foncière Bâti**

Un dispositif de neutralisation reposant sur un « coefficient correcteur (0,8393) » sera mis en place afin de corriger les écarts de produits générés par ce transfert.

La commune de La Suze sur Sarthe est surcompensée (le produit de TFB départemental est supérieur au produit de TH), l’Etat va prélever ce surplus pour alimenter le fonds de soutien à destination des communes sous-compensées. La compensation versée par l’Etat sera dynamique et évoluera en fonction des bases de foncier bâti de la commune.

La loi de finances 2020 prévoit une compensation sur les taux de taxe d’habitation appliquées en 2017 et sur les bases de 2020.

Pour le budget 2020, la dynamique des bases, en lien avec les nouvelles constructions, conjuguée à la révision des locaux des catégories 7 et 8 ont permis à la commune de voir une évolution plus importante des recettes sur le budget 2020.

	2020			Proposition pour 2021		
	Base d'imposition 2020 (Selon Etat 11288)	Taux d'imposition de la commune	Imposition 2020	Bases d'imposition prévisionnelles 2021	Proposition taux 2021	Imposition sur base prévisionnelle
Taxe d'habitation	4 334 974	13,32%	577 418€	4 343 644	13,32%*	578 573 €
Taxe foncière	4 296 788	25,12%	1 079 761€	4 374 1305	25,12%	1 098 782€
Taxe foncier non bâti	1 110 261	42,25%	46 585€	110 482	42,25%	46 678€
<i>Total des recettes d'imposition (rôles généraux+ complémentaires et supplémentaires pour 2019)</i>			1 703 764€			1 724 033€

Soit 20 269€ de plus par rapport à 2020

**La loi de finances 2020 prévoit le gel du taux de TH et des abattements des collectivités au niveau de 2019, et ce jusqu'en 2022.*

DOB 2021: BP 2021 Section fonctionnement : Dépenses

Dépenses de fonctionnement	Budget 2020	Estimation des réalisations 2020	DOB 2021
Charges à caractère général	1 378 000,00 €	1 236 181,76 €	1 340 000,00 €
Charges de personnel	2 640 000,00 €	2 623 665,80 €	2 660 000,00 €
Autres charges de gestion courante	496 000,00 €	478 166,03 €	508 600,00 €
Charges financières	104 500,00 €	103 568,85 €	91 000,00 €
Charges exceptionnelles	14 500,00 €	10 424,29 €	11 500,00 €
Sous-total des dépenses réelles	4 633 000,00 €	4 452 006,73 €	4 611 100,00 €
Sous-total des dépenses d'ordre	360 000,00 €	367 687,60 €	370 000,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	4 993 000,00 €	4 819 694,33 €	4 981 100,00 €

Charges à caractère général (achat de petit matériel, entretiens et réparations, fluides, assurances...):

- Les réalisations 2020 sont impactés par la crise sanitaire et ne reflètent les besoins.
- Dernières écritures de la fin de la convention de gestion de la piscine en 2020

Charges de personnel (salaires et charges sociales, mise à disposition de personnel par la Cdc) :

- Prise en charge des évolutions de carrière des agents, mise en place du PPCR
- Impact financier du transfert de compétence Enfance
- Impact de la mise en place de la prime de fin de contrat
- Impact de la titularisation de 7 agents au 1^{er} janvier 2021

Autres charges de gestion courante (65) (subventions, participation CCAS, indemnités des élus, contribution SDIS)

Charges financières (66) (intérêts des emprunts, frais de ligne de trésorerie, frais de renégociation...) :

- Prévion des charges de la ligne de trésorerie,
- Pas d'emprunt supplémentaire

Dépenses d'ordre (Dotations aux amortissements, Cessions d'immobilisations)

DOB 2021: BP 2021 Section fonctionnement : Recettes

Recettes de fonctionnement	Budget 2020	Estimation des réalisations 2020	DOB 2021
Produits des services	685 400,00 €	590 002,04 €	660 500,00 €
Impôts et taxes	3 835 000,00 €	3 855 595,37 €	3 887 900,00 €
Dotations et participations	471 600,00 €	485 116,18 €	479 500,00 €
Autres produits de gestion courante	105 000,00 €	84 899,58 €	98 800,00 €
Produits exceptionnels	80 000,00 €	117 440,71 €	23 300,00 €
Atténuation de charges	133 000,00 €	102 990,05 €	59 900,00 €
Sous-total des recettes réelles	5 310 000,00 €	5 236 043,93 €	5 209 900,00 €
Sous-total des recettes d'ordre	66 500,00 €	66 322,56 €	81 400,00 €
Total des recettes de fonctionnement	5 376 500,00 €	5 302 366,49 €	5 291 300,00 €

Produits des services (recettes facturation restaurant scolaire, périscolaire, cimetière et autres services proposés par la commune, remboursement par la Cdc des mises à disposition de personnel et locaux dans le cadre des transferts de compétence)

Impact de la crise sanitaire sur les recettes liées à service enfance (restaurant scolaire et périscolaire)

Depuis 2020 enregistrement de la mise à disposition de personnel pour le CCAS et Foyer logement

Impact des transferts de compétence sur les mises à disposition de personnel et de locaux (enfance, zone d'activités, école de musique, local jeunes)

Impôts et Taxes (Fiscalité directe locale: taxe d'habitation, impôts fonciers bâtis et non bâtis, Attribution de compensation de la Cdc)

Evolution dynamique des bases

Dotations et participations (Les subventions et participations de l'Etat dont DGF-DSR et des autres collectivités, CAF)

Pas d'éléments aujourd'hui sur l'évolution des dotations

Autres produits de gestion courante (revenus des immeubles: locations maisons, équipements sportifs, salle des fêtes...)

Impact en 2020 de la crise sanitaire sur la location de la salle des fêtes

Impact du projet des dentistes sur les logements de la maison médicale

Produits exceptionnels (remboursement sur sinistres, chiens errants, convention PAV, autres)

Dernier remboursement en 2020 de la Cdc suite à la fin de la convention de gestion de la piscine

Atténuation des charges (remboursement sur rémunération du personnel)

En 2020, régularisation de certains dossiers suite à des arrêts maladie

	Budget 2020	Estimation des réalisations 2020	DOB 2021
Dépenses de fonctionnement			
Sous-total des dépenses réelles	4 633 000,00 €	4 452 006,73 €	4 611 100,00 €
Sous-total des dépenses d'ordre	360 000,00 €	367 687,60 €	370 000,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	4 993 000,00 €	4 819 694,33 €	4 981 100,00 €
Recettes de fonctionnement			
Sous-total des recettes réelles	5 310 000,00 €	5 236 043,93 €	5 209 900,00 €
Sous-total des recettes d'ordre	66 500,00 €	66 322,56 €	81 400,00 €
Total des recettes de fonctionnement	5 376 500,00 €	5 302 366,49 €	5 291 300,00 €
Solde de l'exercice comptable	383 500,00 €	482 672,16 €	310 200,00 €
Excédent de fonctionnement reporté			
Virement à la section d'investissement		482 672,16 €	

Ratios sur l'épargne de la collectivité:

Epargne Brute (RRF - DRF)	611 500,00 €	677 020,78 €	587 000,00 €
Epargne Nette (Epargne Brute- remboursement Capital de la dette)	110 400,00 €	175 769,58 €	159 000,00 €

La Commune de La Suze sur Sarthe fait le choix d'affecter l'ensemble de son résultat au financement de ses investissements.